AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 1999-09-59ItemMarie Moret à Henri Buridant, 12 janvier 1898

Marie Moret à Henri Buridant, 12 janvier 1898

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote

- Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation5 p. (77v, 78r, 79v, 80r, 81v) Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 12 janvier 1898, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN: https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53028

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Date de rédaction<u>12 janvier 1898</u>
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
Destinataire<u>Buridant, Henri (1864-1927)</u>
Lieu de destinationGuise (Aisne) - Familistère, appartement n° 276

Description

RésuméLa famille Moret-Dallet demande des nouvelles de Marie Buridant malade. Marie Moret conseille l'assa foetida qu'elle et Émilie Dallet utilisent depuis longtemps pour se rétablir d'une bronchite ou d'un rhume. État du compte du *Devoir* au 5 janvier 1898 : compte créditeur de 61,64 F. Intérêt soudain de monsieur Gillard, boucher de Guise, pour *Le Devoir* : Marie Moret n'est pas disposée à élever le tirage mais invite les habitants de Guise à consulter le journal à la bibliothèque communale. Lettre de A. Chord envoyée d'Argentine dont l'abonnement au *Devoir* est échu. Sur la disparition de l'appareil photographique de Marie-Jeanne Dallet : des voleurs ont été arrêtés à la gare de Nîmes. Correction à apporter à la plume sur les numéros de janvier 1898 du *Devoir* : rajouter à la plume sur chacun des numéros « la » au mot « ce » à l'avant-dernière ligne de la page 35. Demande quelle photographie de Godin Buridant a envoyée à madame Dubos-Foy.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Photographie, Procédure (droit), Santé

Personnes citées

- Buridant, Marie (1887-1963)
- Chord, A. [monsieur]
- <u>Dallet, Émilie (1843-1920)</u>
- Daudé [monsieur]
- Debs [monsieur]
- Dubos-Fov [madame]
- Gaucher [monsieur]
- Gillard [monsieur]
- Lafond [monsieur]

Œuvres citées

- Godin (Jean-Baptiste André), La République du travail et la réforme parlementaire. [Publié par Mme Marie Moret, Vve Godin.], Paris, Guillaumin, 1889.
- Godin (Jean-Baptiste André), Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le vrai socialisme en action, Paris, Guillaumin, A. Ghio, 1883.

Lieux cités

- Gare, Nîmes (Gard)
- Guise (Aisne)
- <u>La Plata (Argentine)</u>
- Montpellier (Hérault)

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Times 12 Janer. 98 en ther Busidant sous confirme ma lettre que 8°. Herento choses que vous y montion managuer has tans notre pische lettre de nous donner les mouvilles e votre chire potite Marie de sous rés peines de la savoir enerse malede & Forkais like: new sommes ; car bronchité, elle s'est perfectement lesse : ma poste d'assa portida le vier August à moi sequis 7 à 8 ans, ties l'article per ce même mozen et infacts Hement tout rhume dont je me sens

un service dans ce but.

numeros de coté à In one encore qu'elle informations anno le mie des reclamations anno que je serai finé je rous en infor Gutte diese et qui na nous conner une faviil que je regrette sien de vous cauxa.

Quento vous recevel. Le Devois de fannir oursez-le juge 35. L'avant Desnière lique " C'est en conséquence de ce ajouter je vous prie à la plience, out chacun ais numeros le me mot e , afin qu'en line: « C'est en conséquence se cela que M. Debs avait »

